AVANT-PROPOS

L'INDUSTRIE BANCAIRE ET LA REF : SEPT ANS DÉJÀ!

Ouvier Pastré, Ugur Muldur

ept ans déjà. La *Revue d'Economie Financière* est née en juin 1987, 4 mois avant le krach, de la volonté conjointe de Daniel Lebègue (alors Directeur du Trésor) et de Jacques Delmas Marsalet (alors Directeur Général adjoint de la Caisse des Dépôts) de combler un vide, dans l'univers de la Finance, entre deux types de revues :

- les revues de technique financière, dont *Banque* et *Analyse Financière* constituaient alors les fleurons mais dont l'axe éditorial s'orientait de plus en plus vers les problèmes micro-économiques et les préoccupations d'une seule des professions de la Finance (fût-elle la principale dans le cas de *Banque*).

- les revues académiques d'économie, comme la *Revue Economique* ou la *Revue d'Economie Politique*, qui consacraient peu de place à la Finance et qui lorsqu'elles en traitaient, privilégiaient la sophistication économétrique et limitaient l'approche aux problèmes macro-économiques (avec, pour point d'orgue, encadrement du crédit oblige, la politique monétaire).

A une époque où n'existaient pas des revues comme Option Finance ou Haute Finance et où Analyse Financière aussi bien que les Cabiers Economiques et Monétaires de la Banque de France connaissaient une diffusion relativement confidentielle¹, les axes éditoriaux de la Revue ont été tracés «en creux» des revues existantes, axes qui n'ont pas variés depuis :

- ni seulement de la Monnaie, ni seulement de la Banque, mais aussi de la Finance ;

* Conseillers scientifiques de la Revue d'Economie Financière

5

¹ Effet d'entraînement de la Revue d'Economie Financière ou, plus vraisemblablement, coïncidence liée à un besoin de réflexion relancé par la dérégulation, la fin des années 80 a vu naître de nombreuses initiatives éditoriales dans le domaine de la Finance (y compris une importance plus grande accordée à ces problèmes dans des revues comne la Revue Economique), qui font de la France aujourd'bui un des principaux pourvoyeurs d'articles non anglo-saxons, comme en témoignent les récents surveys du fournal of Economic Litterature.

- ni seulement de la Finance française, ni seulement de la finance internationale, mais aussi de la Finance étrangère.

Vingt-sept numéros après (dont plus de quinze numéros spéciaux et hors séries), plus de 500 articles et notes ayant été publiés dans la Revue, il peut être intéressant à l'occasion de ce numéro spécial consacré à l'industrie bancaire, de tirer les premiers enseignements de sept années d'existence. Ce qui nous a frappé à la lecture des 35 articles qui composent ce numéro spécial, c'est que l'ensemble ainsi constitué offre une image fidèle de ce qu'ont recherché les fondateurs de la Revue. Un numéro spécial à l'image de ce qu'est la revue : cette homothétie, on la retrouve aussi bien au niveau des forces que des faiblesses de cette livraison.

Pour se donner des raisons d'espérer, nous commencerons notre «revue de la Revue, par les forces. La Revue, grâce à l'hétérogénéité, probablement, et à l'activisme, sûrement, de son Comité de Rédaction et de son Conseil d'Orientation, a, malgré sa périodicité trimestrielle², particulièrement bien «collé» à l'activité polémique. «L'Europe Financière» en 1987, «Les Crises Financières» en 1988, «La Sécurité des Systèmes Financiers» en 1991 et «Le Financement des Retraites» en 1992 : les numéros spéciaux témoignent mieux encore que les numéros ordinaires de ce synchronisme qui, sur la durée, ne peut pas être le seul fruit du hasard. Ce qui est vrai de presque tous les numéros spéciaux passés, l'est aussi de celui de cette année. Les banques sont, en effet, aujourd'hui à la croisée des chemins et la réflexion théorique sur les métiers de banque s'impose à nouveau avec force. Etant parvenues à assumer dix ans de dérégulation en compensant leurs pertes par des diversifications de plus en plus audacieuses, les banques sont entrées depuis peu dans une phase de recentrage qui modifie aussi bien leur exposition au risque que, potentiellement, leur politique sociale. Dans ce contexte, le choix a été fait d'analyser les banques comme une industrie en mutation.

б

Le plan de ce numéro spécial reprend ainsi le triptyque désormais classique de l'Economie Industrielle anglo-saxonne. Aux modifications de structures (elles-mêmes filles de la transformation des conditions de base, d'ordre principalement réglementaire) correspondent des modifications de comportements qui seules permettent de prévoir l'évolution future des performances. Dans le cas de l'industrie bancaire, une réflexion approfondie s'impose aujourd'hui, alors même que les structures ont été complètement bouleversées par la déréglementation qui a dominé les années 80 et

² Hors tout dérapage de calendrier s'entend. Mais que les abonnés nous excusent : deux ou trois articles attendus de jour en jour et enfin reçus nous ont souvent donnés raison en changeant la face d'un sommaire.

que la baisse presque générale des performances témoigne des dysfonctionnements que provoque toute adaptation à un nouvel environnement.

Sans porter un jugement sur le fond des articles - le lecteur jugera par lui-même de la qualité des parties et de l'équilibre du tout -, une autre caractéristique fondamentale de la Revue transparaît à la lecture de ce sommaire : l'hétérogénéité du profil des auteurs. Depuis la création de la Revue, le Conseil d'Orientation et le Comité de Rédaction ont toujours insisté auprès de la Direction Scientifique de la Revue pour qu'il soit fait appel aussi souvent que possible à des praticiens. Non pas que ces deux instances d'orientation de la politique éditoriale de la Revue se sentent une vocation dans le développement, chez les professionnels de la Finance, du «doing by learning». Plus simplement, cet appel à la «mixité des plumes» repose sur la conviction que la Finance, métier d'abstraction, aux frontières de l'économie théorique et de l'économie matérielle, nécessitait des points de vue hétérodoxes et surtout convergents (cette convergence concernant l'origine du point de vue et non son aboutissement). Dans ce numéro sur l'industrie bancaire, cet équilibre nous paraît particulièrement harmonieux puisque les articles de nombreux «théoriciens» ont une dominante empirique tandis que les praticiens - banquiers mais aussi fonctionnaires, spécificités du secteur aussi bien que le témoignage de l'«exception française» - se sont efforcés de prendre un recul théorique sur leur pratique opérationnelle. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, de la mutation que connaît aujourd'hui l'industrie bancaire. Preuve aussi que ni l'économétrie ni les études de cas ne peuvent, pris isolément, épuiser l'explication des mécanismes financiers.

Troisième trait fondateur de la Revue : l'abondance des chroniques régulières. En multipliant les chroniques, nous avons cherché à la fois à multiplier les angles d'attaque de la réalité et à assurer une continuité dans une Revue dont chaque numéro depuis le numéro 16 traite d'un thème différent. Cette réforme, mise en œuvre depuis trois ans sous l'impulsion d'Hélène Ploix, Directrice de la publication, outre qu'elle a permis de régulariser le rythme de parution, a redonné aux sept chroniques de la Revue (quatre chroniques trimestrielles et trois chroniques annuelles) leur rôle unificateur 3. Parmi toutes ces chroniques, mention spéciale doit être

7

 $[\]it 3$ Les quatre chroniques trimestrielles sont :

⁻ Ethique et Finance : H. Ploix

⁻ L'Histoire au Présent : J.-M. Thiveaud

⁻ La Conjoncture Etrangère : C. Johnson (GB), H.H. Kotz (RFA), S. Pardee (USA)

⁻ La Revue des Livres : J.-P. Pollin

Les trois rubriques annuelles sont :

⁻ Les mouvements internationaux de capitaux : Direction de la Prévision

⁻ Les moyens de paiement : Banque de France

⁻ L'épargne en France : Caisse des Dépôts et Consignations

faite de la chronique «Histoire au Présent». Réalisée par Jean-Marie Thiveaud, qui est, par ailleurs, le véritable animateur de la Revue, elle permet, dans ce numéro comme dans les autres, de relativiser les engouements conjoncturels dont la Finance est friande. La Banque du XXI siècle a déjà existé... au XVIII siècle et l'économie ne peut se prétendre scientifique que si elle intègre le temps (sans pour autant, en devenir son obligée).

Si l'on procède maintenant à une lecture thématique des sommaires de la Revue, ce numéro spécial permet d'achever un certain rééquilibrage. La dimension micro-économique des problèmes financiers y est, en effet, largement abordée ce qui a manqué parfois, dans le passé, dans certains numéros. Rien de plus normal : la Banque doit se projeter aujourd'hui comme une industrie mais doit se comprendre comme un ensemble d'entreprises mettant en œuvre des stratégies parfois contradictoires. Ce numéro témoigne par ailleurs de ce que la Revue n'a aucune exclusive éditoriale. Si l'on excepte le fait que l'économétrie n'y est considérée que comme un simple moyen d'expression (et donc est à proscrire dès lors qu'elle ne débouche pas sur des idées neuves), toutes les thématiques ou presque y sont présentées. Les dimensions historiques aussi bien que géographiques, empiriques aussi bien que théoriques, micro et méso aussi bien que macro-économiques, bancaires et financières aussi bien que monétaires ont droit de cité dans la Revue d'Economie Financière et ont élu cité dans ce numéro spécial.

Ce qui peut paraître à ce stade comme un autosatisfecit (et qui n'est, en fait que le constat d'une opiniâtreté éditoriale) mérite d'être nuancé. Ce numéro spécial a deux faiblesses dont l'une au moins est représentative d'une carence éditoriale qui dépasse le cadre de ce numéro.

Ce numéro spécial, tout d'abord, manque d'une dimension *internationale*. Ceci est en contradiction flagrante avec la politique éditoriale de la Revue. On peut même dire que la Revue a été créée pour aider les théoriciens et les praticiens français de l'économie financière à sortir de l'ornière pourtant si confortable de l'analyse nationalo-nationale. Outre un dispositif spécifique de correspondants étrangers dont il faut saluer ici le talent aussi bien que la fidélité, les chiffres sont là : plus d'un article sur deux de la Revue a une dimension internationale ou au moins étrangère. Si ce numéro spécial tranche dans cette continuité géographique c'est (le lecteur nous en aura fait crédit) à dessein. Parce que, face à l'importance du cadre juridique dans l'analyse de l'industrie bancaire, «l'ouverture des frontières» éditoriales aurait conduit à consacrer les cinq prochaines livraisons de la Revue à ce seul numéro spécial ! Le choix a donc été fait de limiter l'analyse du secteur bancaire au niveau théorique qui, seul, est «transfrontière». Que le lecteur se rassure : outre le fait que le prochain

8

numéro thématique sera consacré aux "marché financiers émergents» et que le numéro hors série de l'année 1994 sera réalisé pour célébrer le cinquantenaire de Bretton Woods, l'analyse des systèmes bancaires étrangers aussi bien que la dimension internationale de l'activité bancaire retrouveront leur place dès le prochain numéro et, nous l'espérons offriront l'écho des réflexions publiées dans les pages qui suivent.

La deuxième insuffisance de ce numéro nous paraît, de ce point de vue, plus grave car plus représentative de certaines constances de la Revue d'Economie Financière. Elle tient à l'absence presque complète de la dimension sociale dans l'analyse des activités financières 1. On l'oublie trop souvent : l'industrie financière est, dans ses principales composantes, une industrie de main-d'œuvre. Et, dans bien des cas, une industrie de main-d'œuvre faiblement qualifiée. Aucune évolution n'est envisageable dans le secteur bancaire (que l'on raisonne au niveau des entreprises ou de la branche d'activité dans son ensemble) sans une validation préalable de sa cohérence et de son acceptabilité sur le plan social. Ce qui est vrai dans tous les secteurs l'est plus encore dans un secteur comme la banque où la production est, par nature, immatérielle et où le processus de production est à dominante taylorienne. La carence d'articles sur le sujet, dans la Revue en général et dans ce numéro en particulier, tient largement à la fascination qu'a toujours exercée l'industrie sur les économistes du travail. Mais elle tient aussi et surtout à la difficulté objective qu'il y a à définir et mesurer, en termes de quantité et de qualité de travail, les «inputs» et les «outputs» des industries de la Finance. Ceux qui ont réfléchi sur la mesure de la productivité bancaire pardonneront plus facilement que d'autres cette carence relative et apprécieront mieux les efforts passés et à venir⁵ déployés par la Revue pour y remédier.

9

Un numéro spécial aux confluents des problématiques théoriciens et des préoccupations professionnelles, à la croisée des chemins entre les analyses macro et micro-économiques, à la jonction du bilan historique et du regard prospectif : ce numéro spécial est, avec ses faiblesses même, une bonne illustration de ce qu'est, et de ce que veut être, la *Revue d'Economie Financière*. Ayant, au fil des numéros, affirmé son identité, la Revue va pouvoir aller de l'avant. Les numéros Hors Série bâtis autour d'un événement particulier (le cinquantenaire de Bretton Woods pour l'année 1994) sont une première manifestation des possibilités de «diversification»

⁴ Il s'agit là de la dimension micro-sociale. Car, sur le rôle sociétal de la Banque, la REF, au travers de ses obroniques (Ethique et Finance, notamment), aussi bien que de ses numéros à «thèmes» (Droit et Finance est à citer parmi les plus récents), s'est toujours efforcée d'instaurer un débat qui, malbeureusement, reste aujourd'hui marginal dans la plupart des revues économiques. 5 Effort à venir tel qu'un numéro consacré à «Technologie et emploi dans le secteur des services financiers» qui devrait paraître en Septembre 1994.

de la Revue. La création d'une collection de manuels d'économie financière ou l'encouragement à la recherche universitaire par le biais d'un concours annuel ou de bourses de recherche sont autant de pistes sur lesquelles la Revue travaille.

C'est par là, par cette vocation d'aide à la recherche, que nous voudrions terminer cette présentation en forme de bilan. Dans ce numéro spécial, plus de cinq articles ont été écrits par des jeunes chercheurs, et pour certains il s'agit là d'une première publication. Sans toujours y parvenir, la Revue s'est efforcée de publier des recherches originales issues de thèses universitaires non encore publiées. Il existe, c'est notre intime conviction, une véritable école de pensée économique française qui, de Perroux à Allais en passant par Malinvaud, enrichit, de manière hétérogène et hétérodoxe, l'histoire de la pensée économique universelle. Ce serait prétentieux de penser contribuer de manière significative à l'affirmation de cette «exception française» . Mais il serait lâche et surtout stupide, dans une branche de l'économie encore plus soumise que d'autres à la domination anglo-saxonne, de ne pas essayer, au travers des travaux de jeunes chercheurs, d'apporter notre pierre, aussi modeste soit-elle, à un édifice aussi ambitieux.